

§1 Généralités

- 1.1 Les conditions générales suivantes s'appliquent à toutes les offres, ventes, livraisons et prestations de Procamed AG ("Procamed") et font partie intégrante du contrat correspondant avec le client. Elles s'appliquent également à toutes les relations commerciales futures, même si elles ne sont pas expressément convenues à nouveau.
- 1.2 Par la présente, Procamed rejette expressément les conditions générales de vente divergentes ou complémentaires de l'acheteur. Elles ne s'appliquent pas non plus si l'acheteur a fondé sa commande ou toute autre déclaration sur celles-ci.

§2 Offres et commandes

- 2.1 Nos offres sont sans engagement (invitation à soumettre une offre) à moins qu'elles n'aient été désignées comme engageantes par écrit. Un contrat effectif n'est donc conclu que par la confirmation de commande de Procamed ou par la livraison de la marchandise.
- 2.2 Si Procamed est responsable d'une erreur de livraison et si le client s'en plaint immédiatement, Procamed le reprendra dans les 7 jours et le remboursera intégralement. Tout retour qui n'est pas faute de Procamed sera décidé individuellement par Procamed et, s'ils sont d'accord, une déduction pour frais administratifs (généralement 20% de la valeur de la marchandise) sera créditée. Cependant, il n'y a pas de droit à de tels retours.
- 2.3 Si une introduction technique est incluse à l'achat d'un défibrillateur AED, Procamed contactera l'acheteur pour fixer une date de formation. La formation devra être effectuée au plus tard dans les 12 mois après livraison. Passé ce délai, le droit à cette formation gratuite s'annule tout bonnement.

§3 Insolvabilité

Si, après la conclusion du contrat, Procamed prend connaissance de circonstances justifiant des doutes sur la solvabilité de l'acheteur, Procamed peut subordonner les livraisons ultérieures au paiement anticipé de la marchandise par l'acheteur, même si cela n'a pas été expressément convenu.

§4 Tarifs

- 4.1 La taxe sur la valeur ajoutée n'est pas incluse dans les prix de Procamed et est indiquée séparément sur la facture au taux légalement applicable et facturée en sus.
- 4.2 Les conditions de paiement sont de 30 jours nets. Si le délai de paiement est dépassé, le client est automatiquement en défaut. Dans ce cas, Procamed est en droit d'exiger 5% d'intérêts de retard et des frais de rappel de CHF 50 par rappel.
- 4.3 Pour les livraisons jusqu'à une valeur de CHF 500 (hors TVA), les frais de port et d'emballage seront facturés. A partir d'une valeur de marchandise (hors TVA) de CHF 501.- nous livrons gratuitement.
- 4.4 Modifications de prix et erreurs réservées. Le prix en vigueur au moment de la commande est déterminant et contraignant.

§5 Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de Procamed jusqu'au paiement intégral du prix.

§6 Garantie

- 6.1. Les réclamations pour vices apparents doivent être signalées par écrit par le client à Procamed dans les 5 jours suivant la réception de la livraison.
- 6.2. La garantie pour les appareils (sans accessoires) est garantie conformément au contrat d'achat. Si une réparation n'est pas possible, un remplacement équivalent sera livré gratuitement pendant la période de garantie convenue. Les défauts ou dommages dus à une négligence ou à une mauvaise utilisation sont exclus de la garantie. En cas de réclamation au titre de la garantie, Procamed fournira un appareil de location payant en Suisse à la demande du client jusqu'à ce qu'un appareil de remplacement soit livré. En plus d'un loyer approprié, le client doit également supporter les frais de transport pour le retour de l'appareil défectueux et du dispositif de pontage.
- 6.3. Toute garantie est exclue pour les consommables et accessoires tels que les électrodes, les câbles, les capteurs, les batteries, etc.
- 6.4. Les prestations de garantie n'entraînent pas une prolongation de la période de garantie, ni n'enclenchent une nouvelle période de garantie.

§7 Délai de livraison

- 7.1 Les dates fixes de livraison ne s'appliquent que si elles ont été expressément confirmées par écrit par Procamed et désignées comme dates fixes de livraison.
- 7.2 Procamed livre généralement les consommables le lendemain si la commande y parvient au plus tard à 11h30.
- 7.3 Les livraisons express sont effectuées par Procamed à la demande du client contre paiement.

§ 8 Responsabilité

Procamed n'est pas responsable :

- pour les dommages aux patients, utilisateurs ou tiers, ainsi qu'à d'autres appareils;
 - si le produit acheté est utilisé de manière incorrecte ou si le client ou l'utilisateur programme ou configure indépendamment l'appareil, le matériel ou le logiciel.
 - si des accessoires non recommandés ou approuvés par le fabricant ou par Procamed sont utilisés.
 - si d'autres dispositifs sont utilisés en même temps (par exemple lors de l'utilisation simultanée d'autres dispositifs thérapeutiques ou diagnostiques sur le même patient).
- 8.1 L'exclusion de responsabilité selon l'article 8.1 s'applique à tous les produits qui sont vendus, prêtés ou loués par Procamed.
- 8.2 La responsabilité de Procamed est en tout état de cause limitée à la valeur des marchandises livrées. La valeur de la facture est déterminante.

§9 Choix de la loi/lieu de juridiction

- 9 Le droit suisse s'applique exclusivement à la relation juridique entre Procamed et le client, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente et à l'exclusion des règles de conflit de lois.
- 9.1 **Le tout-exclusif est Aadorf TG, Suisse.**